

**Mercialys à nouveau récompensée au Grand Prix de la Transparence  
avec le prix 2021 du meilleur Document d'Enregistrement Universel**

La 12<sup>ème</sup> édition des Grands Prix de la Transparence s'est tenue mercredi 6 octobre 2021. Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive Mercialys est récompensée pour l'exemplarité de ses pratiques de communication financière et extra-financière, obtenant cette année le prix du meilleur Document d'Enregistrement Universel

Mercialys s'inscrit à long terme dans une dynamique d'amélioration continue de sa transparence, à la fois sur la dimension financière et extra-financière. Depuis 2016, la Société suit à ce titre la démarche des Grands Prix de la Transparence, qui permet d'identifier les meilleures pratiques de marché et les mettre en œuvre au bénéfice des parties prenantes.



Ces efforts constants de Mercialys pour assurer une information toujours claire, pédagogique, équitablement et diligemment publiée, sont salués depuis 5 ans au sein du SBF120, faisant de la Société l'un des leaders de place sur les thématiques de communication réglementaire.

Fière de la reconnaissance une nouvelle fois de ses pairs, Mercialys s'engage à maintenir ses hauts standards d'exigence et remercie tous les collaborateurs impliqués dans ses démarches d'innovation au sens large. La transparence de la communication financière et extra-financière au travers des nombreux supports impliqués souligne la volonté de la Société et de sa gouvernance de traduire au mieux la performance industrielle de l'entreprise, ainsi que son impact vis-à-vis de ses clients et des collectivités dans lesquelles son patrimoine est ancré.

#### À propos des Grands Prix de la Transparence

*Les Grands Prix de la Transparence mesurent et récompensent depuis 12 ans la qualité de l'information des sociétés cotées françaises. L'objectif est de permettre aux émetteurs de mesurer annuellement leurs performances et d'identifier les meilleures pratiques de place pour les ériger comme de véritables standards.*

*Une étude annuelle de la transparence, labellisée par Bureau Veritas Certification, est menée chaque année pour l'ensemble des sociétés de droit français du SBF 120. Pour chaque entreprise, quatre supports publics d'informations financière et extra-financière sont audités au travers de 266 critères objectifs et publics : le Document d'enregistrement universel, la Brochure de convocation à l'Assemblée Générale, la Charte éthique et le Site internet.*

*Un comité scientifique, composé de dix membres indépendants issus d'institutions représentatives des utilisateurs de l'information, garantit la neutralité de l'étude et l'équité du classement. Ce comité se réunit plusieurs fois par an pour définir les nouveaux critères de la transparence et valider les résultats selon une méthodologie basée sur les quatre piliers : l'accessibilité de l'information, sa précision, sa comparabilité et sa disponibilité. Les membres du comité sont l'Association Française de la Gestion financière, BCP Search, Euronext, la Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement, l'Institut Français des Administrateurs, Paris Europlace, la Société Française des Analystes Financiers, ainsi que plusieurs membres du collège de l'AMF.*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site [www.mercialys.fr](http://www.mercialys.fr)

**Contact analystes / investisseurs / presse :**

Alexandre Leroy

Tél : +33 1 82 82 75 63

Email : [aleroy@mercialys.com](mailto:aleroy@mercialys.com)

**À propos de Mercialys**

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 30 juin 2021, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,2 milliards d'euros droits inclus. Son portefeuille de 2 102 baux représente une base locative annualisée de 169,8 millions d'euros. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment B d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 30 juin 2021 s'établit à 93 886 501.

**AVERTISSEMENT**

*Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur [www.mercialys.fr](http://www.mercialys.fr) pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.*